



Paris le, 29 avril 2021

Madame la Secrétaire générale,

Vous avez répondu favorablement à notre demande de réunion du Comité Technique ministériel sur le « parc EPAF », parc qui est une partie non négligeable de la politique ministérielle de l'action sociale mise en place au fil du temps au ministère des Finances.

Aujourd'hui nous considérons que les décisions unilatérales que vous prenez et qui vont à l'encontre des intérêts collectifs des agents mettent clairement en danger la politique ministérielle d'action sociale,

Pour nos fédérations il est urgent d'ouvrir des négociations sur ce sujet comme l'autorise l'ordonnance n° 2021-174 du 17 février 2021 relative à la négociation et aux accords collectifs dans la fonction publique.

Ainsi l'article 8 quinquies de cette ordonnance ouvre un droit d'initiative aux organisations syndicales représentatives dès lors qu'elles le sollicitent majoritairement. Dans ce cadre les fédérations des Finances Solidaires, CGT, FO CFDT-CFTC, UNSA-CGC vous demandent l'ouverture de négociations sur l'avenir de la politique d'action sociale au ministère des Finances, de l'Économie et de la Relance.

Votre réponse lors de ce CTM est particulièrement attendue et ce d'autant plus que notre demande est unanimement portée par les organisations syndicales représentatives des agents du MEFR.

Nous vous prions de croire, Madame la Secrétaire générale, à l'assurance de notre considération distinguées.

Anne GUYOT-WELCKE

Fédération Solidaires

Alexandre DERIGNY

Fédération CGT

Philippe GRASSET

Fédération FO

Denis GREGOIRE

Fédération CFDT/CFTC

Hervé PAPIN

Fédération UNSA/CGC

Isabelle REYJAL

Fédération CFTC

Roger SCAGNELLI

Fédération CGC